

# Préparez-vous à la NIS2 avec l'aide de Mimecast

*La nouvelle version de la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (NIS) entrera en vigueur en octobre 2024. Votre organisation sera-t-elle prête ?*

## Comprendre la NIS2

### Établir des normes de cybersécurité pour l'Union européenne

Adoptée en 2016, la directive NIS (Network and Information Security) avait pour objectif de renforcer la sécurité globale des réseaux et des systèmes d'information en imposant des pratiques de cybersécurité cohérentes.

### Une norme actualisée et plus complète

Une nouvelle version de la directive, connue sous le nom de NIS2, a été publiée en janvier 2023 et devrait entrer en vigueur en octobre 2024. Cette version actualisée de la directive établit de nouvelles obligations qui renforcent les mesures de sécurité, officialise les obligations en matière de signalement des incidents et met l'accent sur la continuité des activités et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.

## Périmètre d'application élargie et nouvelles obligations

Même si toutes les organisations tireront parti de politiques et de procédures conformes à la directive NIS2, celles qui opèrent dans l'Union européenne devraient revoir attentivement les lignes directrices afin d'en comprendre les conséquences. La version actualisée de la directive s'applique à des milliers d'organisations dans divers secteurs « essentiels » ou « importants », tels que l'infrastructure, les transports et les services postaux.

### Quelques informations sur la directive NIS2

- La NIS2 a été publiée par l'Union européenne en janvier 2023, et les États membres ont jusqu'à octobre 2024 pour commencer à l'appliquer.
- Les nouvelles obligations concernent notamment le signalement des incidents aux autorités de cybersécurité et la formation aux risques cyber.
- Les sanctions en cas de non-conformité incluent des amendes administratives pouvant aller jusqu'à 10 millions d'euros, ainsi que des sanctions pénales et une responsabilité personnelle pour les dirigeants négligents.

## Faites confiance à Mimecast pour la conformité NIS2

### Gestion des risques cyber et traitement des incidents

La NIS2 a pour objectif d'harmoniser les obligations en matière de cybersécurité dans toute l'Union européenne, y compris de nouvelles obligations de signaler les incidents aux autorités nationales.

[Mimecast Advanced Email Security](#) permet de protéger les communications critiques et de minimiser les risques pour les utilisateurs finaux et donc pour l'organisation. Mimecast Email Incident Response offre un triage automatique et une analyse spécialisée des menaces, ce qui aide les organisations à répondre efficacement aux violations et à minimiser leur impact.

## Formation en cybersécurité

L'aspect humain est un élément majeur de la cybersécurité. Investissez dans vos collaborateurs et faites en sorte qu'ils fassent partie de la solution grâce à la formation de sensibilisation de Mimecast. Inspirez une culture de sensibilisation aux risques avec un contenu attrayant, testez l'état de préparation des employés en simulant des attaques de phishing et trouvez les domaines à améliorer grâce à une notation dynamique des risques.

## Continuité des activités

### Email Continuity

Permettez aux employés d'accéder à leurs e-mails en toutes circonstances. Mimecast Mailbox Continuity offre un SLA de disponibilité de service de 100 %, réduisant la charge des équipes informatiques et de sécurité grâce au basculement automatisé, aux multiples options d'accès et à la reprise automatique, simplifiant la gestion de la continuité de la messagerie et garantissant un accès continu à la messagerie pendant les pannes planifiées et non planifiées.

### Synchronisation et récupération

Automatisez la récupération des données de messagerie avec [Mimecast Sync & Recover](#).

La messagerie électronique reste l'outil de communication privilégié des entreprises du monde entier. Il est donc impératif de protéger ces données contre la perte ou l'altération. Sync & Recover permet une récupération rapide et granulaire des boîtes aux lettres, des éléments de calendrier, des tâches, des notes et des contacts perdus à la suite d'une suppression ou d'une corruption involontaire ou malveillante.

**La NIS2 entrera en vigueur en octobre 2024. Votre organisation sera-t-elle prête ? Contactez l'équipe chargée de votre compte Mimecast pour plus d'informations.**